



ÉCOLE DES SOURCES

INFORMATIONS AUX PARENTS POUR LA RENTRÉE 2021-2022

C'est avec grand plaisir que je me joins à l'équipe de l'école des Sources pour cette nouvelle année scolaire! J'espère que vous avez profité amplement de l'été et que vous avez passé de beaux moments en famille. Je vous invite à lire attentivement les informations qui suivent afin de faciliter la rentrée de vos enfants. Si vous avez des questions, vous pouvez contacter notre secrétariat au 418 724-3560.

Merci à l'avance de votre collaboration et au plaisir de vous rencontrer prochainement!
Myriam Boucher, directrice



RENTRÉE DES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE

L'accueil se tiendra **les 26 et 27 août prochains** et les élèves du préscolaire n'auront pas d'école les 30 et 31 août. Les parents ont déjà reçu leur lettre d'invitation avec les consignes par courriel. **Les cours débuteront le mercredi 1^{er} septembre 2021** selon l'horaire de l'entrée progressive qui leur sera envoyé par courriel avec la lettre de leur titulaire.

RENTRÉE DES ÉLÈVES DU PRIMAIRE

Cette année, nous permettons aux parents de venir à l'école avec leurs enfants (un seul adulte par famille) pour cette rentrée scolaire. Cependant, afin de réduire le nombre de personnes présentes en même temps dans l'établissement, cette journée d'accueil se déroulera durant toute la journée du lundi 30 août, selon un horaire établi pour les familles. Voici donc les consignes à respecter :

- 1) Noms de famille de A à D : accueil des élèves en matinée, entre 8 h et 9 h 30.
Noms de famille de E à L : accueil des élèves en matinée, entre 9 h 45 et 11 h 15.
Noms de famille de M à Z : accueil des élèves en après-midi, entre 13 h et 14 h 30.
- 2) Vous devrez entrer par l'une des deux portes situées du côté de la rue Banville, soit la porte 6 ou la porte 7. Ne pas entrer par l'entrée principale (porte 1).
- 3) Adultes et élèves devront obligatoirement porter un masque pour cette visite, en plus de se laver les mains avec du gel à l'entrée de l'école.
- 4) Vous devrez signer le registre situé à l'entrée de chaque classe où vous irez.

Les enseignants(es) vous accueilleront dans leur classe et pourront répondre à vos questions. Nous vous demandons d'apporter le matériel scolaire de vos enfants.

Important : Les parents qui ne peuvent se présenter à l'école avec leurs enfants lors de cette journée d'accueil recevront les documents à compléter à la maison.

EN RÉSUMÉ, pour les élèves du PRIMAIRE...

Lundi 30 août	Mardi 31 août
Accueil des élèves du primaire à l'école, selon l'horaire établi ci-haut. Les élèves viennent à l'école avec leurs parents et repartent avec eux à la maison. Donc : <ul style="list-style-type: none">• Pas de transport scolaire;• Pas de cours.	Début des classes : <ul style="list-style-type: none">• Transport scolaire pour tous les élèves qui l'utilisent;• Début des cours pour tous, selon l'horaire habituel (voir heures au verso).• Élèves sur la cour à partir de 7 h 50.

TRANSPORT

À compter du **mardi 31 août 2021**, les transports scolaires circuleront selon l'horaire prévu (matin, midi et soir). La carte d'autobus sera remise à l'enfant au cours du mois de septembre. Si vous avez des questions relatives au transport, communiquez avec nous ou au service du transport du Centre de services scolaire des Phares au 418 723-5927 au poste 1090.



Votre enfant pourra bien sûr, se rendre à l'école en utilisant le transport actif (marche, vélo) tout en respectant les règles de distanciation.

Si vous désirez venir reconduire votre enfant à l'école, **pour sa sécurité**, il pourra descendre de voiture **uniquement** aux zones prévues à cet effet (zone de débarquement).

Vous recevrez d'autres indications sur la circulation aux abords de l'école prochainement par courriel.

FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS CONCERNANT LE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE PÉRISSABLE

Vous trouverez dans le présent envoi l'état de compte pour l'année scolaire 2021-2022. Ce montant est essentiel et obligatoire pour le bon fonctionnement de la classe. Nous vous invitons à acquitter le montant auprès de votre institution financière. Vous pouvez aussi payer par chèque. Il doit être fait à l'ordre du **Centre de services scolaire des Phares** en indiquant le **nom de l'élève ou des élèves au verso**. *Si vous préférez payer en argent comptant, le montant exact serait grandement apprécié.*

Je vous rappelle que les frais exigés aux parents ont été approuvés par le conseil d'établissement le 16 juin dernier.

Contribution des parents			
Préscolaire 5 ans	32,34 \$	4 ^e année	65,68 \$
1 ^{re} année	57,00 \$	5 ^e année	80,28 \$
2 ^e année	62,87 \$	6 ^e année	80,28 \$
3 ^e année	66,68 \$		



STATIONNEMENT

La prudence s'impose en tout temps aux abords de l'école. Le stationnement du côté de la rue Banville est interdit. **Vous devez vous stationner en tout temps sur le terrain du côté de l'église et du Centre Communautaire.** Vous remarquerez un panneau « **ARRÊT - STOP** » indiquant une traverse piétonnière, nous vous demandons de respecter cette signalisation. Il en va de la sécurité de nos enfants.

DATES À RETENIR

Mercredi 8 septembre 2021	Assemblée générale des parents, à 19 h via zoom ou à la salle polyvalente (à déterminer)
Mardi 21 septembre 2021	Photographie scolaire

SERVICE DE GARDE

Le service de garde sera ouvert à compter du lundi 23 août 2021. Si vous prévoyez utiliser ce service, il est primordial d'en aviser la responsable, madame Stéphanie Proulx, au numéro de téléphone suivant 418 724-3560, poste 5092.

IMPORTANT

Il est important de noter que votre enfant **ne peut se présenter sur la cour de l'école avant 7 h 50 et 12 h 45**. La surveillance débute à ces heures; avant ce temps, votre enfant est sous **votre responsabilité**. Les parents qui viennent chercher leur enfant à 11 h 20 et 15 h 15, devons les attendre **à l'extérieur**.

Nous tenons à vous aviser que les portes de l'école sont verrouillées en tout temps. Cette décision a été prise afin d'assurer la sécurité des élèves et pour éviter les vols.

Lorsque vous vous présentez à l'école, **vous devez obligatoirement sonner et nous irons vous rencontrer. Le port du masque est obligatoire.** La secrétaire assurera le suivi ou vous indiquera le lieu de votre rencontre si vous avez reçu une convocation.

Si votre enfant est en retard, il devra sonner pour entrer dans l'école. Nous vous rappelons que les parents doivent utiliser **la porte du côté est, celle du côté de l'église** lorsqu'ils viennent à l'école. Lors d'un retard, vous avez la responsabilité de vous assurer qu'il est bien rendu à l'école. Si vous venez le reconduire, il serait important d'attendre qu'il soit entré dans l'école avant de quitter les lieux.

HORAIRE DES COURS	HORAIRE DU SECRÉTARIAT
Avant-midi : 8 h à 11 h 20	Avant-midi : 7 h 30 à 11 h 30
Récréation : 10 h à 10 h 20	
Après-midi : 12 h 55 à 15 h 15	Après-midi : 12 h 30 à 15 h 30
Récréation : 13 h 55 à 14 h 15	

